



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER
DE PRESSE

Présentation du dispositif estival de sécurité publique en Vendée

Mardi 28 juin 2022



Service départemental
de la communication
interministérielle



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

La Roche-sur-Yon, le 28/06/2022

Présentation du dispositif estival de sécurité en Vendée

Premier département en capacité d'accueil en hôtellerie de plein air, la Vendée devrait accueillir de nombreux touristes cet été.

Du fait de la forte augmentation attendue de la population en zone littorale, rétro-littorale et sur les nombreux sites touristiques du département, l'ensemble des services de l'Etat est d'ores et déjà mobilisé pour assurer la sécurité des personnes et des biens et veiller au respect de la tranquillité publique.

Sécurité publique : 217 renforts mobilisés cet été

Chaque année, le ministère de l'Intérieur adapte son organisation et mobilise de nombreux moyens afin d'assurer la protection des citoyens au cours de la période estivale. Dans un contexte sécuritaire qui nécessite toujours une vigilance élevée, des renforts sont déployés dans les départements qui bénéficient d'une forte attractivité touristique.

Comme l'année dernière, des effectifs supplémentaires sont déployés en Vendée pour répondre aux besoins du territoire. La sécurisation et la surveillance générale de la voie publique reste une priorité sur le territoire des communes du littoral.

Pour la saison estivale 2022, le département bénéficie au total d'un renfort de 137 militaires de la gendarmerie, 20 policiers dont 11 policiers nageurs sauveteurs et de 60 CRS.

Police nationale :

- **7 renforts de la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP)** seront déployés cet été ainsi que **2 renforts de la Direction départementale de la sécurité publique**.
- Afin de répondre aux nécessités d'ordre public et de sécurisation nocturne, **des renforts CRS (1 compagnie)** seront présents aux Sables d'Olonne **du 8 juillet au 21 août 2022**.
- Les communes des Sables d'Olonne et de Saint-Jean-de-Monts bénéficieront respectivement de 6 et 5 soit **11 policiers nageurs sauveteurs** au total, déployés du 1er juillet au 28 août 2022.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale : la gendarmerie bénéficie cet été sur le littoral de renforts importants composés de réservistes, de gendarmes des unités du reste du département et de gendarmes mobiles. Des élèves gendarmes compléteront le dispositif afin d'atteindre le niveau d'engagement dont le département bénéficiait l'an dernier.

137 militaires par jour renforceront les unités de la gendarmerie de la Vendée jusqu'au 28 août. Selon la répartition suivante dont :

- 23 gendarmes départementaux ;
- 50 réservistes ;
- 62 gendarmes mobiles et élèves gendarmes ;
- 1 poste à cheval avec 2 gardes républicains.

Renforts militaires de l'opération Sentinelle : dans le cadre du renforcement Vigipirate, l'opération Sentinelle vise à surveiller et protéger, en appui des forces de sécurité intérieure, les sites sensibles et les lieux d'affluence. Des militaires seront ainsi déployés sur le département à compter du 1^{er} juillet sur le littoral vendéen et au Puy du Fou.

Polices municipales : mobilisées particulièrement sur cette période estivale, les polices municipales des communes littorales renforcent également à cette occasion leur coopération avec les forces de sécurité.

Sécurité civile : un dispositif de secours adapté à l'affluence estivale

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : face à une activité qui augmente de 50% pendant les mois de juillet et août, le SDIS a pour objectif d'assurer la sécurité liée à l'afflux touristique à travers notamment des mesures de sauvegarde :

- 111 sapeurs-pompiers saisonniers en renfort des effectifs des centres littoraux et du Centre de traitement des alertes (CTA) / Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) ;
- effectif de garde multiplié par 3 en journée et par 2 la nuit.

Le SDIS travaille en coordination avec le CROSSA, le SMUR 85 (Hélismur), la Sécurité Civile de la Rochelle (hélicoptères Dragon 17 et 56), la SNSM et les associations agréées de sécurité civile.

Sécurité routière : la mobilisation redouble !

Depuis le début de l'année, **23 personnes ont trouvé la mort en Vendée contre 20 pour la même période en 2021 (+ 3 tués). On dénombre 149 accidents et 175 blessés dont 94 blessés hospitalisés.** A l'origine de ces accidents, un problème de comportement.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

🌐 www.vendee.gouv.fr - 📧 @PrefetVendee - 📺 @PrefetVendee - 📷 @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les contrôles routiers seront renforcés durant tout l'été pour à nouveau sauver des vies. Ils porteront sur les principales infractions à l'origine des accidents : la vitesse, l'alcool, la conduite sous l'emprise des stupéfiants, le non-respect des règles de priorité et l'usage du téléphone au volant. **Des opérations coordonnées avec la police et la gendarmerie seront organisées sur l'ensemble du département avec le renfort de CRS motocyclistes.**

Sécurité en mer et sur les plages

Dans le cadre de la campagne de prévention et sécurité des loisirs nautiques 2022, **des opérations "sécurité mer"**, coordonnées par la Délégation à la mer et au littoral (DML), **sont programmées cet été**, avec les moyens nautiques de l'unité littorale des Affaires Maritimes, de la gendarmerie maritime des Sables d'Olonne et la Rochelle, de la brigade nautique de Saint Gilles Croix de Vie et du détachement CRS littoral de Vendée.

Ces opérations visent à **sensibiliser aux dangers des loisirs nautiques**, prévenir les risques de noyade en mer, rappeler les règles en vigueur et dissuader la commission d'infractions. En 2021, près de 140 contrôles avaient été réalisés.

Tout au long de l'été, des contrôles de vitesse seront également effectués aux abords des ports vendéens. Aux côtés des agents des services de l'Etat, les communes du littoral mobiliseront également des effectifs du SDIS ainsi que de nombreux sauveteurs.

Prévenir un risque de noyades persistant

La noyade accidentelle est la première cause de mortalité par accident de la vie courante pour les moins de 25 ans. **En Vendée en 2021, le SDIS a effectué 200 interventions relatives à des interventions nautiques, dont 49 directement relatives à des noyades. On dénombre 167 victimes dont 8 personnes décédées.**

Une campagne d'information sur la baignade a été diffusée aux communes et acteurs locaux mettant notamment en avant la surveillance permanente des enfants et l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge comme principaux axes de prévention. Elle est déclinée sous forme d'affiches en français et en anglais « Pour se baigner en toute sécurité », diffusées sur les sites de pratiques, les clubs de plage et les piscines de campings.
<http://www.preventionete.sports.gouv.fr>

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4 – Protection des populations

Information et sécurité du consommateur

Hébergements, restauration, marchés, activités sportives... autant de domaines où les agents des services de l'Etat sont mobilisés pour assurer la sécurité des populations et des consommateurs dans le cadre de l'OIV (Opération interministérielle vacances) qui s'étend du 1^{er} juillet au 15 septembre 2022.

La Vendée étant un département à forte activité touristique, la **Direction départementale de la protection des populations** (DDPP) intensifie ses contrôles pendant la période estivale pour la protection économique des consommateurs, la sécurité sanitaire et la sécurité des produits commercialisés.

Trois thématiques prioritaires :

- La restauration et les denrées alimentaires avec les contrôles en restauration commerciale ventes sur place ou à emporter : cartes, menus, les marchés de plein vent, en vrac, au déballage, ventes en ligne, ventes directes à la ferme et les différents métiers de bouche;
- L'hébergement touristique avec la surveillance de la loyauté des transactions de l'hôtellerie, dans les agences et leurs sites internet. Seront particulièrement contrôlés l'information du consommateur sur les prix et notamment les opérations promotionnelles de dernière minute;
- Les activités et produits liés au bien-être et aux loisirs: le tourisme lié à la découverte de soi (vacances bien-être), les activités proposées par les chambres d'hôtes, de loisirs sportives : parcours acrobatiques en hauteur, surf voile.

Protection des mineurs et sécurité des pratiques sportives

Avec près de 27 000 enfants accueillis dans des structures éducatives de loisirs avec ou sans hébergement, la Vendée est le deuxième département pour les accueils collectifs de mineurs.

La saison estivale revêt un caractère prioritaire pour la **Direction des services départementaux de l'Education nationale**. Elle opère sur cette période la majorité de ses contrôles qui visent à la sécurité physique et morale des mineurs accueillis en structures collectives.

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16

Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon



PRÉFET DE LA VENDÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le programme de contrôle de la sécurité des établissements d'activités physiques ou sportives est également concentré sur la période estivale. Compte tenu des activités les plus pratiquées en Vendée pendant l'été, des contrôles ciblés sont notamment réalisés sur les activités aquatiques, nautiques, équestres et les parcours acrobatiques en hauteur.

Sécurité et suivi sanitaire des piscines, des eaux de baignade et des sites de pêche à pied de loisirs

La Vendée propose une offre importante de piscines estivales dans des établissements privés (campings, centre de vacances...). Au niveau de la région des Pays de la Loire, la Vendée concentre 45% des établissements et 53% des bassins ouverts au public.

Les eaux de piscines nécessitent un entretien préventif régulier par les responsables de ces installations afin d'éviter tout risque sanitaire pour les baigneurs. Pour s'en assurer, l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire organise le contrôle sanitaire de l'eau des piscines ouvertes au public recensées. Près de 400 établissements représentant plus de 1 100 bassins sont contrôlés durant la saison estivale.

Des contrôles sont également réalisés sur les baignade en mer (75 sites surveillés) et en eau douce (5 sites) en Vendée.

Les résultats des contrôles des eaux de loisirs sont disponibles sur le site de l'ARS : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/qualite-eau-de-mer-eau-douce-piscine> .

Nombreux seront les touristes cet été à profiter des plaisirs de la pêche, notamment lors des grandes marées. Il est important de s'informer sur la qualité des sites et sur les interdictions de ramassage en cours. Les bulletins sanitaires diffusés par l'ARS sont affichés en mairie, sur les sites de pêche et sur le site <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/ou-pecher-peche-pied-en-pays-de-la-loire> .

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr

www.vendee.gouv.fr - @PrefetVendee - @PrefetVendee - @prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon

Dispositif de sécurité et de secours pour la saison estivale 2022

Dispositif planifié en renfort du dispositif habituel de sécurité publique et civile - Département de la Vendée



Un été en Vendée, un été en sécurité

Sécurité publique : 217 renforts mobilisés cet été



Police nationale :

- 9 renforts de sécurité publique
- 11 policiers nageurs sauveteurs
- Renforts CRS présents aux Sables d'Olonne du 8 juillet au 21 août 2022

Gendarmerie nationale : 137 militaires

- 23 gendarmes départementaux
- 50 réservistes
- 62 gendarmes mobiles et élèves gendarmes
- 1 poste à cheval avec 2 gardes républicains

Renforts militaires de l'opération Sentinelle

Coopération renforcée avec les polices municipales

Un été en Vendée, un été en sécurité

Sécurité civile : un dispositif de secours adapté à l'affluence estivale



Service départemental d'incendie et de secours de la Vendée :

- 111 sapeurs-pompiers saisonniers en renfort des effectifs des centres littoraux et du Centre de traitement des alertes (CTA) / Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS)
- effectif de garde multiplié par 3 en journée et par 2 la nuit
- coordination avec le CROSSA, le SMUR 85 (Hélismur), la Sécurité Civile de la Rochelle (hélicoptère Dragon 17 et Dragon 56), la SNSM et les associations agréées de sécurité civile

Un été en Vendée, un été en sécurité

Sécurité en mer et sur les plages



Campagne de prévention et de sécurité des loisirs nautiques 2022 :

- moyens nautiques de l'unité littorale des Affaires Maritimes,
- gendarmerie maritime des Sables d'Olonne et de La Rochelle
- brigade nautique de Saint-Gilles-Croix-de-Vie
- détachement CRS littoral de Vendée